

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'AGAVES DE L'ANNAM

Société des plantations d'agaves de l'Annam
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 3 février 1924)

La Société des plantations d'agaves de l'Annam se forme au capital de 4.000.000 de francs (8.000 actions de 500 fr.).

Les apports représentés par 3.702 actions entièrement libérées consistent en plantations sises à Dong-Me, province de Phan-Rang (Annam) et qui s'étendent sur 600 hectares comprenant 1200.000 plants d'agaves susceptibles de produire annuellement un minimum de 1.500 tonnes de fibres et 15.000 hectolitres d'alcool ; 800.000 de ces plants peuvent entrer en exploitation dès que les installations nécessaires pourront être réalisées, c'est-à-dire vers fin 1924.

La société émet 4.298 actions de numéraire à 500 francs, pour couvrir les frais d'établissement des installations industrielles et pour l'organisation de son service de trésorerie.

Les installations doivent comprendre :

Une usine de défibrage, d'une capacité journalière de 5.000 kg de fibres (Le cours de ces fibres, sur le marché du Havre oscille entre 200 et 250 francs les cent kg.)

Une distillerie, pour traiter les sous-produits du défibrage (jus et bagasses) d'une capacité de 5.000 litres d'alcool à 96°.

Le matériel destiné à transporter aux usines les feuilles à traiter, à raison de 200 à 225 tonnes de feuilles par jour.

Les bâtiments annexes, bureaux, magasins, séchoirs, logements etc.

Bulletin financier [Mme veuve Biétry].

N.D.L.R. — Nous sommes heureux de voir se déclencher un mouvement industriel destiné à prendre beaucoup d'ampleur. L'Indochine est un des pays les plus riches en fibres qui soient et, en même temps, un des pays qui font la plus grosse consommation de sacs.

L'agave réussit dans le Nord-Annam aussi bien que dans le Sud et pourrait être cultivé sur des terres impropres à toute autre culture et au reboisement.

Au Tranninh, l'agave devient magnifique et donne des fibres qui ont fait l'étonnement de tous les connaisseurs, à la Foire de Hanoï.

En ce qui concerne l'alcool qu'on en extrait et qu'il faudrait vraiment un monopole pour imposer comme alcool de bouche, il vient à son heure, au moment où le problème du carburant national semble bien être résolu. Qu'on se rapporte à ce sujet à la belle étude de M. Fourets, publiée dans notre numéro du 16 décembre dernier.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'AGAVES DE L'ANNAM
(*Les Annales coloniales*, 11 août 1924)

Cette société anonyme, qui vient de se constituer, a pour objet la culture et l'exploitation industrielle de plantes textiles, telles que agaves, sansevières, sisals. Le siège est à Saïgon.

Le capital est de 2.750.000 francs en actions de 500 francs, dont 3.702 attribuées en rémunération d'apports. En outre, il a été créé 1.105 parts de fondateur.

Le conseil d'administration se compose de : MM. Camille Adrien ¹, ingénieur en chef des travaux publics de l'Indochine, à Saïgon ; Ferrand Paul, avocat à Saïgon ; Biedermann Max ², négociant, à Saïgon ; Birnstiel Frédéric [CCNEO], négociant, à Saïgon ; Berquet Oscar ³, receveur conservateur ; Mazet Émilien ⁴, négociant [et distillateur], à Saïgon ; Boy Jean ⁵, ingénieur, à Saïgon ; Fontaine Raphaël ⁶, industriel, à Saïgon ; Berthet Jules ⁷, négociant, à Saïgon ; Piot Raymond ⁸, à Saïgon.

CHRONIQUE COLONIALE

L'agave en Annam
(*La Croix*, 7 mars 1926)

Des expériences de culture et de l'industrialisation de l'agave se poursuivent en Annam.

Une société a créé à Dong-Mé une importante plantation d'agaves et une usine pour le défibrage. La machine à défibrer peut débiter, en une journée 60.000 feuilles pesant environ 90 tonnes et produisant 2.000 à 5 000 kg de fibres, 70 tonnes de jus procurant après distillation 70 hectos d'alcool et 15 à 18 tonnes de déchets riches en phosphates, potasse et chaux, qui sont employés soit comme engrais, soit comme combustibles. Les fibres sont pressées mécaniquement en balles de 126 kg.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1926)

Repartent en France :
M. Caville, directeur des Agaves de l'Annam.

A l'Officiel d'Indochine CONCESSIONS ACCORDÉES

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1926)

¹ *Adrien* Jean Marie Joseph Caville (et non *Camille*)(Mazamet, 9 nov. 1867-Saïgon, 4 janvier 1927) : ingénieur E.C.P. Entré dans les T.P. en 1901 comme conducteur de 1^{re} classe du cadre auxiliaire au Tonkin. Ingénieur en chef des chemins de fer du Sud de l'Indochine, administrateur des Hévéas de Tay Ninh.

² Max Biedermann : de la célèbre [maison de commerce suisse à Saïgon](#).

³ [Oscar Berquet](#) (1865-1937) : conservateur des hypothèques à Saïgon, l'un des pionniers de l'hévéa en Cochinchine.

⁴ [Émilien Mazet](#) : distillateur à Saïgon.

⁵ Jean Boy : l'un des grands du [BTP](#) à Saïgon.

⁶ [Raphaël Fontaine](#) (1859-1934) : patron heureux des Distilleries de l'Indochine, promoteur malheureux de ses diversifications.

⁷ Jules Berthet : l'homme des [Nouveautés Catinat](#), également planteur d'hévéas.

⁸ Raymond Piot : directeur général des Distilleries de l'Indochine, créateur de ses usines de [Cholon-Binthay](#).

Un terrain de 680 ha. sis à Dong-me, prov. de Phanrang (Annam), a été accordé gratuitement à la Société des Plantations d'Agaves de l'Annam ; un autre de 320 ha., à My-thanh, précédemment accordé à la même société, fait retour à l'Annam.

.....
Un terrain de 415 ha., sis à Dong-mé, prov. de Phan rang (Annam) a été concédé à la Société des Plantations d'agaves de l'Annam.

L'alcool d'agave
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 septembre 1926)

Dans une note présentée à l'Académie des sciences, M. Paul Baud a traité la question de la pulpe d'agave, source d'alcool industriel. Nous reproduisons ci-après ses conclusions :

En fixant à l'*agave sisalana* une vie moyenne de quinze ans, une coupe annuelle de 20 à 25 feuilles, dès la cinquième année, donne un total de 200 à 250 feuilles ; soit, en se rapportant aux chiffres cités plus haut, 4 lit. à 4 lit. 2 d'alcool à 95°, auxquels on peut ajouter 1.200 à 1.250 cm³ fournis par le tronc, lors de la poussée de la hampe florale, qui marque la fin du végétal. Ayant vu des indigènes de l'État d'Oaxaca préparer le « tequila », nous avons cuit quarante minutes, au Krüger, 20 troncs, d'un poids total de 280 kg, coupés en morceaux de la grosseur du poing, pour séparer les déchets cellulosiques (90 kg) d'un jus sucré dont la fermentation, amorcée par un peu de « vin de palme », en pleine activité nous a fourni 22 lit. 4 d'alcool à 92 pour 100.

Ces chiffres confirment ceux que nous avons publiés et montrent que l'on ne peut trouver une source d'alcool dans les sous-produits du défibrage de l'*agave sisalana* que dans le cas de plantations déjà vieilles de cinq ans et couvrant au moins 400 ha (2.000 à 2.200 pieds à l'hectare).

Pour des essais sur une moindre échelle, on ne saurait voir dans cet agave qu'une plante textile, qui concurrence d'ailleurs le chanvre de Manille dans tous ses emplois, donne lieu à des exploitations importantes ailleurs qu'au Yucatan (Nouvelles-Hébrides, îles Hawaï, Java, Soudan, Cameroun, etc.) et doit intéresser toutes les régions de notre Empire colonial, où les conditions de climat et de terrain rappellent celles du pays d'origine et permettent les mêmes méthodes de culture.

Le Nouveau Siècle.

N. D. L. R. [s'empressant toujours d'encenser les participations de la SFDIC] — Les conclusions de M. Baud auraient eu encore plus de poids s'il avait eu connaissance, et fait part à l'Académie, de la belle réalisation dont noire Sud-Annam peut être fier.

Le culture de l'agave, le défibrage et l'extraction de l'alcool se font avec succès à la plantation de Đông-Mé, province de Phan-Rang, Sud-Annam.

CAPITAL PORTÉ DE 2,75 à 6,875 MF



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DES
PLANTATIONS D'AGAVES
DE L'ANNAM

Société anonyme au capital de fr. 6.875.000
divisé en 13.750 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés à l'étude de M^e Baugé, notaire à Saïgon (Cochinchine), le 27 mars 1924

TIMBRE
ABONNEMENT
TITRES

INDOCHINE

Siège social à Saïgon

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Pierre Thomas (des Distilleries de l'Indochine) ?

Un administrateur (à droite) : Max Biedermann

Saïgon, le 1^{er} janvier 1927

Impr. A. Portail, Saïgon

Dépêches de l'Indochine
DÉCÈS
(*Les Annales coloniales*, 7 janvier 1927)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1927)

M. Caville, colon en Annam, ingénieur en chef honoraire des travaux publics, en Indochine, est décédé le 4 janvier à la suite d'un cancer de la gorge. Il était le fondateur des Agaves d'Annam et administrateur des Hévées de Tay-Ninh*.

Société des plantations d'agaves de l'Annam
Assemblée générale du 1^{er} mars 1928
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 octobre 1928)

L'exercice 1927, le troisième, n'a pas encore permis une production suffisante de fibres pour couvrir les frais généraux et d'entretien ; mais il y a eu augmentation sur l'année précédente. Dans peu de temps, la production croissante des feuilles rendra l'exploitation bénéficiaire.

800 ha d'agaves sont plantés à Dong-Mé, dont 250 exploitables dès 1928. À Hoa-Trinh, conformément au programme d'extension, 200 ha ont été défrichés et plantés de sisals provenant, soit des pépinières de la société, soit de Java et Sumatra.

Les usines sont au point, le personnel a acquis l'expérience nécessaire. Il ne reste donc qu'à donner ces usines un aliment suffisant en feuilles.

Toutes dispositions ont été prises pour obtenir la main-d'œuvre nécessaire.

Les fibres produites à Dong-Mé ont été fort appréciées sur les divers marchés où elles ont été expédiées.

Au bilan, les plantations et pépinières sont passées de 2.200.000 fr. à 4.000.000. Ce compte a pris à sa charge les dépenses d'entretien de ces plantations pendant leur développement.

L'assemblée accepte la démission de Mme Caste et décide de laisser vacant ce poste.

Dans le rapport du commissaire aux comptes, nous trouvons les indications suivantes :

L'augmentation de capital a été rendue nécessaire à la suite de la décision de développer les cultures du domaine de Hoa-Trinh. Les extensions de Hoa-Trinh ressortent 93.470 fr. 12 pour 183 ha défrichés et plantés en 1927,

La propriété ne pourra être exploitée avec des bénéfices importants que lorsque la majorité des plantations seront en exploitation.

Pendant la période d'attente, il y a lieu de considérer que la situation s'améliore chaque année, la fibre mise en vente devenant chaque année plus abondante.

Il a été exporté, en 1927, 48.046 kg. 700 de fibres qui ont produit brut 190.213 fr. 32 laissant un bénéfice net de 84.280 fr. 54

La culture européenne en Annam
(D'après le rapport annuel des Services agricoles locaux)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 mars 1929)

Province de Binh-thuân. — Une concession se livre sur 800 hectares à la culture de l'agave, à Đông-me. La production de fibres a atteint 150 tonnes, mais le résultat pourrait être meilleur si les agaves ne souffraient pas d'une maladie des feuilles.
Extrait du *Bulletin économique*.

PROTECTORAT DE L'ANNAM
Conseil des intérêts français, économiques et financiers de l'Annam
Année 1930
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 19 avril 1930)

Liste des électeurs de la section de Phanrang
20 Lassalle, Justin-Cyprien, Directeur de la Plantation d'agaves Đông-Mé

A l'*Officiel d'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1930)

Un terrain de 700 ha. sis à Hoa-trinh (Phu-qui, prov. de Phanrang, Annam) est concédé gratuitement et définitivement à la Société des Agaves de l'Annam. Ce terrain fait partie de 3.500 ha. concédés provisoirement en février 1926.

A l'*Officiel d'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1930)

Un terrain de 200 ha. sis à Dong-mé, prov. de Phan-rang (Annam), est concédé gratuitement et définitivement à la Société des Plantations d'Agaves de l'Annam.

Le beau voyage de M. ROBIN, gouverneur général p.i. au Cambodge et dans le Sud-
Annam
par H.C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 mai 1931)

[...] Le 20 mars, M. Robin quitta Dalat à 6 h. [...]. Arrivés en plaine, M. le gouverneur général et sa suite s'arrêtèrent à Dong-Mê pour y visiter la plantation fort intéressante de la Société des Plantations d'agaves de l'Annam.

Cette société, créée il y a une quinzaine d'années par un ingénieur du chemin de fer, M. Caville, et qui d'abord végéta faute d'une suffisante expérience du pays, et par suite de l'adoption d'une espèce de sisal (agave) donnant un mauvais rendement, est aujourd'hui complètement remise au point et promet de devenir une des belles industries locales sur lesquelles peut compter le futur port d'escale de Cam-ranh pour lui constituer un arrière-pays susceptible de procurer au port un minimum de marchandises à exporter.

Nous suggérerons dans ce sens qu'un embranchement d'un kilomètre, entre la ligne de Tour Cham à Dalat et celle de Tourcham à Nhatrang, éviterait aux trains de

marchandises directs d'aller à la gare de Phan-Rang, y retourner la locomotive et la changer de place. Ce serait un gain de deux kilomètres et d'une bonne demi-heure.

Pour revenir à Đông-Mê, disons que la Sté des Plantations d'Agaves d'Annam possède près de cette gare 600 hectares plantés en agave americana en pleine production et, non loin de là, à Hoa Trinh, une concession de 3.500 hectares, dont 500 plantés en agave sisalana, ou sisal, dont l'exploitation commencera l'année prochaine sur 100 ha. Les feuilles en seront transportées provisoirement à Dong-Mê pour être traitées à l'usine actuelle, puis plus tard à Hoa Trinh, où une nouvelle usine sera édiflée dès que 400 hectares seront en exploitation.

Le rendement du sisal est supérieur à celui de l'americana et le prix de revient de la fibre moins onéreux.

L'usine de Dong-Mê traite actuellement 60.000 feuilles par jour. La fibre, à sa sortie de la machine à défibrer, est mise dans des bassins de rouissage ; elle en est retirée huit jours après, rincée dans un bassin d'eau claire, séchée, puis broyée et mise en balles. Ces balles, pressées à 250 tonnes par mètre carré, sont expédiées, suivant les demandes, à Marseille ou au Havre.

On remarquera, en regardant attentivement la photographie ci-contre, le type tout à fait particulier des ouvriers chams, hommes ou femmes, employés sur cette plantation. [...]

9 photos de la Société des Agaves d'Annam.

1931 : CAPITAL RÉDUIT DE 6,875 À 1,375 MF

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1931)

La Société des Plantations d'Agaves de l'Annam réduit son capital de 6.875.000 à 1.375.000 francs et veut le porter ensuite à 2.750.000, si elle trouve des capitaux.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ DES
PLANTATIONS D'AGAVES
DE L'ANNAM

Société anonyme au capital de fr. 2.750.000
CAPITAL fr. 2.752.000
divisé en 5.500 actions de 500 fr. chacune
CAPITAL FR. 6.875.000

Action de fr. 100

Capital réduit de fr. 500 à r. 100
en vertu de la décision de l'assemblée
générale extraordinaire du 12 janvier 1931

Statuts déposés à l'étude de M^e Baugé, notaire à Saïgon (Cochinchine), le 27 mars 1924

TIMBRE
ABONNEMENT
TITRES
INDOCHINE

Siège social à Saïgon

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Adrien Caville
Un administrateur (à droite) : Max Biedermann
Saïgon, le 31 décembre 1924
Impr. A. Portail, Saïgon



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DES
PLANTATIONS D'AGAVES
DE L'ANNAM

Société anonyme au capital de fr. 2.750.000

~~CAPITAL fr. 6.875.000~~

CAPITAL fr. 1.375.000

divisé en 5.500 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés à l'étude de M^e Baugé, notaire à Saïgon (Cochinchine), le 27 mars 1924

TIMBRE
ABONNEMENT
TITRES

INDOCHINE

Siège social à Saïgon

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Adrien Caville
Un administrateur (à droite) : Max Biedermann

Saïgon, le 31 décembre 1924
Impr. A. Portail, Saïgon

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
Résidence supérieure en Annam
Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam
Liste des électeurs
ANNÉE 1934
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1934)

Circonscription électorale de Nhatrang — Phanrang
13 —. (Section de Phanrang)
15 Lassalle, Justin-Cyprien Directeur des plantations d'agaves Dongmé

INDOCHINE 1934
par le marquis de BARTHÉLÉMY.
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1934)

VIII
L'agonie de certaines entreprises

[...] On m'objectera que cette colonie fourmille d'entreprises malheureuses. Que dans les vingt années de progrès constatés, il y a des dépenses administratives énormes et de la production en faillite.

Ce n'est pas sans amertume, hélas, que je l'ai constaté ; mais à qui la faute ? Au pays ou aux hommes ?

Certes, j'ai eu le cœur serré en passant près de l'exploitation d'agaves au milieu de l'immense plantation de ces aloès.

L'usine fut fondée sur les renseignements de mon ami Caville, entre Phanrang et Krong-Pha.

Tout est abandonné ; les agaves sont magnifiques. La cause ? Baisse du prix.

Baisse des prix, dirais-je, ou bien excès de frais généraux et manque de renseignements sur le marché mondial. On aurait pu se sauver avec l'alcool ; la Douane s'est mise en travers. Faute des colons, faute de l'Administration.

Un carburant, cependant, n'était pas à dédaigner, et la fibre d'agave fait de puissants cordages ; on en emploie de plus en plus. [...]
